

Toute l'actualité

Xavier Darcos fait le bilan de la mise en place de l'accompagnement éducatif en 2007-2008

Communiqué de presse - Xavier Darcos

09/07/2008

Mis en place par Xavier Darcos à la rentrée 2007 dans les collèges publics et privés de l'éducation prioritaire ainsi que dans certains collèges ne relevant pas de l'éducation prioritaire, l'accompagnement éducatif * après la classe a pour but de favoriser la réussite des élèves, leur épanouissement personnel et de réconcilier le temps de l'école avec la vie professionnelle des parents.

Pour l'année scolaire 2007-2008, l'accompagnement éducatif a été effectivement organisé par 1508 collèges :

- 1085 collèges relevant de l'éducation prioritaire
- 423 collèges ne relevant pas de l'éducation prioritaire

Le dispositif a bénéficié à 210 253 élèves. Dans l'éducation prioritaire il a concerné :

- 46% des élèves de sixième,
- 36% des élèves de cinquième,
- 29% des élèves de quatrième,
- 31% des élèves de troisième

Les activités se sont déroulées en petits groupes de 6 à 17 élèves au maximum

Le temps consacré à l'accompagnement éducatif a représenté 961 098 heures :

- l'aide aux devoirs : 71,2%
- la pratique artistique et culturelle : 19,4%
- la pratique sportive : 9,4%

L'encadrement du dispositif a été assuré par 26 221 intervenants :

- 17836 enseignants du second degré (68% des intervenants)
- 5833 assistants d'éducation et assistants pédagogiques (22%),
- 1164 autres personnels de l'Education nationale (4%),
- 1116 intervenants extérieurs (4%),
- 272 autres intervenants (1%) - enseignants retraités - parents d'élèves

A la rentrée 2008, ce dispositif sera généralisé à l'ensemble des collèges et mis en œuvre dans toutes les écoles élémentaires de l'éducation prioritaire.

*Entre le temps de l'Ecole et celui de la famille, l'accompagnement éducatif constitue une offre complémentaire en dehors du temps scolaire. Il propose aux élèves volontaires, trois domaines d'activité : l'aide aux devoirs et aux leçons, la pratique sportive, la pratique artistique et culturelle ; d'une durée indicative de deux heures, l'accompagnement éducatif est proposé quatre jours par semaine.

Mise à jour : juillet 2008

[liste des sigles](#)